

Lexique

Squat, friche culturelle, fablab, tiers-lieu... De quoi parle-t-on, au juste ?

Réservé aux abonnés

Emmanuelle Chaudieu

Publié le 06/12/2019. Mis à jour le 06/12/2019 à 17h32.



ILS AGITENT LE GRAND PARIS – Du squat sauvage à l’urbanisme transitoire, en passant par la friche et le fablab, petit glossaire pour s’y retrouver dans la galaxie mouvante des nouveaux lieux culturels.

Les années passent, les concepts s’affinent, et de nouveaux termes plus ou moins barbares naissent pour définir ces lieux innovants qui portent la culture sous de multiples formes. Tour d’horizon express des principaux termes à maîtriser.

ILS AGITENT LE GRAND PARIS

Du 5 au 10 décembre, Télérama vous raconte les nouveaux lieux culturels, comment ils mélangent les genres, et en quoi ils incarnent un autre modèle de société.

- ▶ Voici les **30 lieux culturels** qui vont faire bouger le Grand Paris en 2020
- ▶ De la contre-culture au coworking : la **folle histoire** des friches culturelles
- ▶ Test : Grands Voisins, Ground Control... quelle friche à Paris est **faite pour vous** ?
- ▶ Avec le **Collectif MU**, la friche culturelle passe le mur du son
- ▶ Squat, friche culturelle, fablab, tiers-lieu... **De quoi parle-t-on**, au juste ?
- ▶ **Magasins généraux** : la culture est-elle soluble dans la pub ?
- ▶ Le succès des **Grands Voisins**, un modèle impossible à reproduire ?
- ▶ **Centquatre**, le modèle à suivre pour les lieux culturels du Grand Paris ?
- ▶ Subventions, sponsoring, enjeux politiques... la **face cachée** des lieux culturels
- ▶ **Créer un tiers-lieu** : comment se lancer quand on n'y connaît rien

Le squat

Occupation illégale d'un bâtiment vide, le squat permet à des artistes de trouver un espace de travail et d'expression. Phénomène plutôt urbain, en raison de la pression immobilière, on y croise souvent d'autres types de populations (militants associatifs, sans-papiers...), toutes généralement dans une démarche de protestation et de revendication. Pour le sociologue et philosophe Henri-Pierre Jeudy, cité dans le rapport « Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle » de 2001 (dit « rapport Lextraire », du nom de son auteur), « *les squats d'artistes affichent le besoin de ne pas entrer dans des processus d'institutionnalisation, d'être en dehors* ».

La friche culturelle

Les premières friches culturelles sont apparues dans les années 1970, consécutivement au mouvement de désindustrialisation : trouvant peu de réponses dans les circuits traditionnels de la culture, des artistes investissent d'anciens sites industriels ou commerciaux désaffectés pour en faire des lieux de création. Dans ses modes d'occupation et de faire, la friche culturelle présente des similitudes avec le squat, et les frontières entre les deux sont parfois floues. Les principales différences se situent dans leur statut et leur rapport aux institutions : dans le cas d'une friche, le site n'est pas occupé illégalement mais mis à disposition, et les projets portés par les associations qui investissent ces lieux bénéficient du soutien, même timide, de l'État et/ou des collectivités locales.

Artist-run space

L'artist-run space est un espace de création et d'exposition ouvert et géré par des artistes. Il participe aussi « à la vente, à la promotion et à la diffusion de travaux d'artistes et de curateurs » et propose « des nouvelles pratiques expérimentales ».

d'expressions artistiques », définissait Tom Masson, aujourd'hui chargé de communication et de développement des publics à la Villa Vassilieff, dans un mémoire universitaire, rédigé en 2016, sur le sujet. L'artist-run space est un modèle adopté essentiellement par des artistes-plasticiens, à l'exemple de ceux du collectif Wonder, aujourd'hui basé à Nanterre, après avoir occupé un bâtiment désaffecté à Saint-Ouen, puis à Bagnolet.

Le tiers-lieu

Le concept de tiers-lieu est apparu en 1989 sous la plume du sociologue américain Ray Oldenburg dans son ouvrage *The Great Good Place*. Sa définition du tiers-lieu (*third place*, en VO) englobe tout lieu de sociabilité autre que le domicile et le travail (café, bibliothèque, centre culturel...). Sa fonction principale, selon les auteurs du rapport « Tiers-Lieux, un défi pour les territoires », de la Mission coworking, en 2018, « *est de stimuler les interactions sociales, de développer les rencontres, conversations, échanges, collaborations, mutualisation des ressources au service de projets individuels et collectifs* ». Et encore « *les tiers-lieux se distinguent désormais par trois éléments conjugués. D'abord, leur dimension intrinsèquement collaborative, voire communautaire. Ensuite, la primauté qu'ils accordent au "faire". Enfin, leur haut degré de mixité [des usages et des fonctions]* ».

Le tiers-lieu culturel

Dans un article de 2018, le sociologue Raphaël Besson distingue plusieurs types de tiers-lieux (économiques type coworking, d'innovation type fablab, culturels, sociaux et d'innovation publique) et définit les tiers-lieux culturels « *comme des espaces hybrides et ouverts de partage des savoirs et des cultures, qui placent l'utilisateur (le visiteur, le lecteur, l'étudiant, le spectateur...) au cœur des processus d'apprentissage, de production et de diffusion des cultures et des connaissances* ». Ancrés dans leur territoire, « *ils se positionnent comme des interfaces entre les institutions culturelles et les habitants, des usagers et des sphères culturelles et artistiques émergentes et alternatives. Les tiers-lieux culturels promeuvent une culture de l'expérimentation, de la mise en scène et de la coproduction des savoirs et des cultures* ».

Hackerspace (ou hacklab)

Le site Movilab, un wiki sur les tiers-lieux, définit un hackerspace comme « *un espace dédié à des ateliers spécifiques autour d'un outil ou d'un projet numérique, qui rassemblent des groupes de passionnés, souvent issus d'associations locales, possédant un intérêt commun (souvent autour de l'informatique, de la technologie, des sciences, des arts...)* ». Le travail en mode collaboratif y est privilégié ainsi que l'apprentissage par les pairs. Beaucoup de hackerspaces contribuent à des projets de logiciels libres.

Fablab (et living lab)

Le fablab, contraction de l'anglais *fabrication laboratory* (laboratoire de fabrication), est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines pilotées par ordinateur, pour la conception et le prototypage d'objets. Ce concept a été défini en 2004 par un professeur du Massachusetts Institute of Technology (MIT)

de Boston. C'est aussi au MIT qu'est né le concept de living lab, contraction de *living laboratory* (laboratoire vivant) : dans une philosophie assez proche du fablab, le living lab promeut une méthodologie de recherche en innovation collaborative dans un domaine précis (ville intelligente, santé...), en associant aussi bien des acteurs publics et privés que des citoyens.

Éco-lieu

Un éco-lieu, ou éco-village, rassemble sur un site à la campagne (ferme, hameau...) ou en milieu urbain (terrain nu, quartier...) un groupe d'individus ayant choisi de se regrouper pour travailler et vivre ensemble selon les principes de l'écologie. Pour le Réseau français des éco-villages (RFEV), outre le mode de vie écologique (production et consommation de cultures bio, habitats privilégiant les matériaux naturels et les énergies renouvelables), un éco-lieu se caractérise par un mode de vie solidaire et convivial : systèmes d'échanges et d'entraide pour les travaux, modes de prise de décisions participatifs, création d'activités (écotourisme, formation, artisanat...) respectueuses de critères éthiques et écologiques. « *La vocation des éco-villages est de mettre en œuvre un mode de vie collectif écologique et juste* », résume le RFEV.

Urbanisme transitoire

L'urbanisme transitoire – ou temporaire – consiste à mettre un site ou un patrimoine immobilier vacant à disposition d'un acteur (social, culturel, économique...) qui va y développer des activités éphémères en attendant qu'un projet de transformation ou de réhabilitation voie le jour (construction d'un écoquartier sur le site des Grands Voisins, à Paris, par exemple). Pour les propriétaires gestionnaires, très majoritairement des acteurs publics (collectivités locales, SNCF, bailleurs sociaux...), cette pratique permet d'éviter des coûts de gardiennage et les occupations non contrôlées. De fait, les opérations d'urbanisme transitoire seraient « *la version légale et non contestataire* » des squats, pour l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France (IAU IdF), qui a publié une [étude sur le sujet](#) en janvier 2018.

Les disciplines les plus prisées dans les 30 lieux culturels du Grand Paris sélectionnés par *Télérama* Sortir.

SUR LE MÊME THÈME